

2023 - 2024 - n° 157 - Lundi 24 juin 2024

- Catégorie : Applications Métiers
- Objet : Service en ligne inscription (SLI) – Consignes suite à la remontée de dysfonctionnements

Madame, Monsieur,

Plusieurs dysfonctionnements concernant le **service en ligne Inscription** et le **consentement du droit aux bourses** vous ont été remontés dernièrement. En attendant une version corrective, nous vous invitons à :

- **Suspendre tout import dans SIECLE BEE** des dossiers en provenance de la Télé-Inscription (Affectation ou Montée de niveau) ;
- **Ne plus modifier les données de la fiche élève** liées au consentement au droit à bourses sur **l'année en préparation 2024-2025** ;
- **Ne plus modifier aucune donnée dans la fiche élève** (tous les onglets) sur **l'année scolaire en cours 2023-2024**.

Le service en ligne Inscription fonctionnant quant à lui normalement, les parents peuvent continuer à inscrire en ligne leurs enfants.

A propos de l'inscription des élèves concernés par **l'affectation en 2ème année de lycée** :

- Les élèves concernés par une affectation en 2e année de lycée **ne doivent pas être enregistrés avec leur nouveau MEF sur l'année en préparation** (SIECLE base élèves), tant que les résultats d'affectation n'ont pas été publiés ;
- **Cette opération ne doit être réalisée qu'à partir du mercredi 26 juin 2024 à 14h30**, conformément à leur affectation.

En effet, des parents ont signalé que des informations relatives à la scolarité de leur enfant à la rentrée 2024 sont déjà présentes dans le service inscription alors que l'affectation n'est pas arrivée à son terme. Cet affichage contrevient au calendrier d'affectation défini au niveau national et risque d'induire des familles en erreur, notamment si le résultat de l'affectation ne confirme pas le changement de niveau opéré.

La plateforme d'assistance informatique AMIGO reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à l'adresse suivante : <http://assistance.ac-rennes.fr>.

Cordialement,

Olivier ADAM
Directeur des Systèmes d'Information et de l'Innovation (DSII)

La plateforme d'assistance informatique AMIGO est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : <https://assistance.ac-rennes.fr>

[Suivez la météo des services numériques](#)

